

EVARS

ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE



Quels objectifs ?

SENSIBILISER
aux
comportements
favorables à la
santé.

CONSTRUIRE
une culture
commune de
l'égalité et du
respect.

Enseigner l'EVARS est :

- une obligation légale depuis la loi de 2001 ...
- ... rappelée par la circulaire du 4 février 2025

PROMOUVOIR l'égalité, en
particulier l'égalité entre les
femmes et les hommes.
LUTTER contre les
discriminations.

EDUQUER au principe du
consentement et contribuer
à la prévention des
différentes formes de
violences.